

Avenant de changement de bénéficiaires de votre assurance de groupe

Nom et prénom de l'assuré : _____

Date de naissance : _____

Numéro de registre national : _____

E-mail : _____

Adresse e-mail : Il est important de bien remplir le champ 'E-mail'.

Si nous avons des questions concernant les informations reprises dans ce document ou s'il est complété de façon erronée ou incomplète, nous pourrions vous contacter plus rapidement.

Nr de police : _____

Veillez indiquer le(s) nr de polices, pour le(s)quel(les) le changement de bénéficiaire est d'application.

Nom de la société : _____

Vous avez 3 possibilités pour changer votre clause :

- en adaptant l'ordre;
- en désignant un ou plusieurs bénéficiaires par leur nom
- selon votre testament

Veillez en choisir une des trois, et ne complétez que celle de votre choix.

1 Vous changez l'ordre de priorité :

Les personnes restent les mêmes que celles prévues par défaut par le Règlement d'assurance de groupe, mais vous souhaitez changer l'ordre de priorité

Bénéficiaires	Ordre souhaité ¹
votre conjoint, si vous n'êtes ni divorcé, ni séparé de corps, ni en instance judiciaire de divorce ou de séparation de corps ou votre cohabitant légal au sens de l'article 1475 du Code civil ;	_____
par défaut, vos enfants et, par représentation, leurs descendants, par parts égales ;	_____
par défaut vos ascendants ;	_____
par défaut, <ul style="list-style-type: none">• soit vos héritiers légaux par dérogation à l'article 174 de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances• soit votre succession, selon ce que prévoit votre règlement de pension ;	_____
par défaut, le fonds de financement de l'assurance de groupe	_____

¹ Pourquoi indiquer un ordre de priorité souhaité? :

Les bénéficiaires prioritaires (1er rang) perçoivent la prestation décès à l'exclusion des bénéficiaires de rangs inférieurs. Ceux-ci ne perçoivent la prestation décès qu'en cas de prédécès des bénéficiaires de rang supérieur.

Exemple 1 : si je désigne mes enfants en rang 1 et mon conjoint en rang 2, à mon décès, seuls mes enfants recevront la prestation décès. Ce n'est qu'en cas de décès de mes enfants avant mon conjoint, que ce dernier percevra la prestation décès.

2 Vous désignez un ou plusieurs bénéficiaires par leur nom dans l'ordre de priorité de votre choix :

Ordre de priorité (rang) souhaité ¹	Indiquez ci-dessous la/les personne(s) de votre choix :	Pourcentage si vous indiquez plusieurs bénéficiaires au même rang ²
1.	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nr de registre national* : _____	_____ %
2.	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nr de registre national* : _____	_____ %
3.	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nr de registre national* : _____	_____ %
4.	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nr de registre national* : _____	_____ %

*Optionnel

¹ Pourquoi indiquer un ordre de priorité souhaité ?

Les bénéficiaires prioritaires (1^{er} rang) perçoivent la prestation décès à l'exclusion des bénéficiaires de rangs inférieurs. Ceux-ci ne perçoivent la prestation décès qu'en cas de prédécès des bénéficiaires de rang supérieur.

Exemple 1 : si je désigne ma sœur en rang 1 et son fils en rang 2, à mon décès, seule ma sœur recevra la prestation décès sauf si elle est décédée avant moi. Dans ce cas la prestation décès ira à son fils.

Exemple 2 : si je désigne ma sœur et mon frère en rang 1 et mon filleul en rang 2, à mon décès mon frère est prédécédé, seule ma sœur recevra la prestation décès (seule bénéficiaire en cas décès).

² Si plusieurs bénéficiaires sont désignés au même rang (et ont donc le même ordre de priorité). Veuillez mentionner le pourcentage à attribuer à chacun d'entre eux.

A défaut, le partage se fera par parts égales

Exemple : si je désigne mes 2 neveux en rang 1, à mon décès, chacun recevra 50% de la prestation décès sauf si j'ai précisé un autre pourcentage

3 Changement de la clause selon mon testament signé chez le notaire

Nom du notaire : _____

Adresse du notaire : _____

Adresse e-mail du notaire : _____

L'affilié déclare avoir demandé au notaire de désigner le bénéficiaire de l'assurance de groupe dans son testament.

Important :

- L'affilié déclare que la présente désignation bénéficiaire se fait dans le respect des droits et des intérêts de sa famille en accord avec son conjoint.
- La présente désignation bénéficiaire n'est valable que dans la mesure où elle respecte les conditions du règlement de pension, en ce compris les modifications intervenues entre la désignation bénéficiaire et le décès de l'affilié
- Le changement de bénéficiaire sera acté à condition que les documents suivant soient envoyés à NN Insurance Belgium :
 - le présent formulaire dûment complété, signé, daté
 - **une copie recto verso de votre carte d'identité**

Soit par email à eb@nn.be

Soit par courrier à NN Insurance Belgium nv. Avenue Fonsny 38. 1060 Brussel

Si les conditions susmentionnées sont respectées, NN Insurance Belgium enverra une confirmation à l'affilié.
En cas de non-respect des conditions susmentionnées, la clause bénéficiaire restera inchangée.

L'assuré, Nom et prénom

Date : | | | | | | | | | |

Signature :